



© A. DEBREVÈ - CFFPN

ou du Pays d'Auge, les pelouses sèches sur coteaux forment un élément remarquable du paysage normand.

Les pelouses sèches sur calcaire

RECONNAISSANCE - INDICES DE PRESENCE



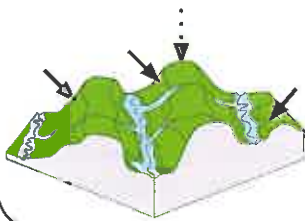
Appelées « côtes » ou « picanes » en s'approchant de l'Île-de-France

Conditions naturelles propices

Très sec						
Sec						
Moyennement sec						
Frais						
Assez humide						
Humide						
Très humide						
	Très aride	Aride	Assez aride	Faiblement aride	Humide	Calcaire

Stations sèches à très sèches présentes sur des sols calcaires

Localisation sur le terrain



Coteaux en pentes (forte à moyenne), éboulis crayeux, corniches, plus rarement sur replats calcaires

Description - Caractéristiques stationnelles

- **Origines** - Ces pelouses sont pour la plupart héritées des traditions pastorales extensives, avec la pratique de parcours ovins ou caprins. Localement les coteaux abritant ces pelouses pouvaient également être cultivés : plantes tinctoriales en association avec des arbres fruitiers, vignes, ...

- **Description** - Comme leur nom l'indique, ces pelouses sont des formations herbacées qui sont présentes sur des sols calcaires et peu épais, dans des conditions sèches à très sèches. En Normandie, elles se situent le plus souvent sur les coteaux des différentes vallées où le calcaire affleure. L'influence de la topographie est également primordiale : le degré de pente et l'exposition jouant un rôle très important. (réserve en eau et caractère plus ou moins sec).

- **La végétation** - La végétation de ces pelouses est rase à mi-haute et le tapis herbacé formé peut être très ouvert à fermé. Les graminées, comme le Brachypode ou la Sésélière bleue y sont souvent bien représentées, accompagnées de plantes vivaces et de nombreuses orchidées. Les plantes caractéristiques les plus fréquentes y sont : l'Anémone pulsatile, la Gentiane d'Allemagne, des orchidées telles que l'Epipactis brun-rouge, l'Orchis pourpre, l'Orchis pyramidal, ...

- **La faune** - Les pelouses calcaires abritent de nombreuses espèces animales : papillons, sauterelles, criquets, reptiles (Vipère péliade, ...), oiseaux communs ou plus rares, ...

Milieus associés ou en contact

→ Ces pelouses peuvent être présentes au sein de clairières forestières ou en contact direct avec des massifs forestiers.

Intérêt écologique

→ Habitat d'Importance Communautaire (6210 - Natura 2000), les pelouses à orchidées remarquables sont quant à elles d'intérêt communautaire prioritaire (6210*-Natura 2000).

→ Les pelouses sèches sur calcaire abritent une diversité floristique très importante, composée parfois de plus de 200 espèces dans un même lieu.

→ La flore de ces pelouses est également caractérisée par la présence de nombreuses espèces remarquables, voire même protégées. Citons par exemple : la Biscutelle de Neustrie, la Laïche humble, l'Epipactis brun-rouge, l'Aceras homme-pendu, la Gentiane croisettes, ...

→ Le Chêne pubescent peut localement être présent en lisière des pelouses les plus sèches, accompagné de l'Alisier torminal, de l'Erable champêtre, ...

→ La faune présente y est aussi souvent remarquable : Mante religieuse, Petite cigale des montagnes, Léopard vert, Alouette des champs, ...

→ Ces pelouses, quand elles sont localisées dans les milieux forestiers, forment des clairières souvent utilisées par la faune sauvage comme zone de refuge.



Les pelouses sèches sur calcaire



Notes de terrain :



IDA, DEBREYNE - CRPFN

GESTION DU MILIEU

L'abandon des pratiques pastorales dans la plupart de ces milieux a pour conséquence la fermeture naturelle de ces pelouses et leur régression. A cela s'ajoute d'autres actions qui aboutissent également à la destruction de ces milieux : la mise en culture ou le boisement, la surfréquentation, notamment avec la pratique de sports tout terrain, les dépôts sauvages de déchets et l'urbanisation.

Ces pelouses sont donc aujourd'hui en cours de régression et sont souvent réduites à des sites de taille restreinte. Des menaces fortes d'extinction pèsent sur certaines d'entre elles, notamment pour les pelouses calcaires très localisées de Basse-Normandie.

Objectif général de gestion

Les pelouses sèches sont considérées comme des milieux annexes à la forêt, qu'elles soient situées dans des clairières ou en contact direct avec les massifs boisés. En fonction de leur localisation elles ne sont pas toujours soustraites de la surface aménagée des parcelles. Elles peuvent ainsi également assurer un rôle de diversification du milieu, de valorisation paysagère ou d'amélioration cynégétique.



IDA, DEBREYNE - CRPFN

Leur localisation est recommandée dans les documents de gestion durable en forêt.

Gestion sylvicole

Gestion sylvo-environnementale

Gestion environnementale

A PROSCRIRE

- ↘ Les boisements ou la mise en culture de ces milieux, d'ailleurs peu productifs.
- ↘ Le dépôt de déchets; la pratique de sports tout terrain.



Gestion cynégétique associée et possible

- ↘ Débroussaillage par zones successives : mosaïque de milieux plus ou moins ouverts, intéressante pour le gibier.



© S. GAUDIN - CRPFCA

Anémone pulsatile



© P. GONIN - IDF

Orchis pyramidal

La restauration

Suite à l'abandon des pratiques pastorales, la colonisation naturelle s'installe sur ces pelouses qui évoluent alors lentement vers la forêt.

La restauration consiste donc en :

- ↘ L'élimination des ligneux présents, entre la fin de l'automne et le début du printemps, en conservant quelques bouquets d'arbres et quelques fourrés pour maintenir une mosaïque de milieux. Selon la taille des ligneux, ce travail peut s'effectuer à la tronçonneuse ou à la débroussailluse.

Les produits de coupes doivent ensuite être exportés ou brûlés sur place sous conditions. (Exemple sur des tôles avec exportation des résidus)

- ↘ La fauche des pelouses envahies par des graminées telles que le Brachypode, avec exportation des produits.

- ↘ Le maintien de bouquets d'arbres, de fourrés, des genévriers pour conserver une mosaïque de milieux.



L'entretien

Après la restauration initiale ou lorsque les pelouses sont encore peu colonisées, il est indispensable d'instaurer rapidement une technique d'entretien pour éviter la colonisation naturelle et/ou les rejets de souches. Le maintien de ses milieux ouverts est possible par :

- ↘ La mise en place d'un **pâturage extensif de ces espaces**, notamment par des troupeaux de moutons. Cela n'est possible que lorsque la superficie des zones à pâturées est assez grande.
- ↘ La fauche régulière, avec exportation des produits si le pâturage n'est pas possible.

